

004.10.-WW

AMBASSADE DE SUISSE EN GUINEE

CONFIDENTIELRapport de fin de mission1. Etat des relations entre la Guinée et la Suisse

La Guinée, qui a opté pour la révolution socialiste, garde un sentiment d'estime et de respect à l'égard de la Suisse, bien que notre pays ne collabore pas d'une façon intense à la réalisation de son plan de développement économique. Les relations entre les deux pays sont correctes et franches.

La Guinée n'a jamais désapprouvé l'attitude adoptée par la Suisse dans le conflit rhodésien ou face à la politique d'apartheid en Afrique du Sud, ni vis-à-vis des mouvements de décolonisation en Afrique.

Bien que le Gouvernement guinéen n'ait jamais donné son accord formel au mandat de représentation des intérêts israéliens en Guinée, les autorités guinéennes prêtent cependant toute assistance lorsque l'Ambassade doit traiter une affaire intéressant Tel-Aviv. La représentation "de facto" des intérêts d'Israël en Guinée par la Suisse est donc établie.

Dans le domaine de la coopération technique, la Suisse avait en 1965-1966 prévu le démarrage de plusieurs projets pilotes en Guinée : création d'une école de médecine, assistance dans l'étude de projets dans différents secteurs économiques : énergie, hydraulique, agriculture et élevage, transport et formation professionnelle. Les études mêmes ont été confiées par le Gouvernement guinéen à la maison suisse Motor Columbus.

Le Président Sékou Touré a cependant, en février 1966, brusquement interrompu les négociations relatives à l'école de médecine et a refusé d'approuver le projet qui lui a été soumis en personne par une délégation du Service de la coopération technique suisse.

.../...

Dodis



Selon l'avis de certains technocrates au sein du Gouvernement, il n'est pas exclu que la Guinée revienne, à une date ultérieure, sur le projet suisse tel qu'il avait été conçu à l'origine.

En mai 1967, le chef d'Etat guinéen a décidé d'africaniser les cadres des Eglises chrétiennes de Guinée et d'expulser tous les missionnaires religieux et laïques de race blanche, dont 45 Suisses. Cette mesure, bien que non dirigée contre notre pays, a causé une vive réaction en Suisse.

Les crédits déjà accordés pour une coopération technique suisse en Guinée ont été retenus. Ce n'est que tout récemment que les autorités suisses compétentes semblent être disposées à reprendre le dialogue avec la Guinée.

La coopération technique suisse peut cependant enregistrer une réussite et un rayonnement dans le domaine de la formation d'employés de banque. Depuis fin 1965, elle participe aux frais de cours bancaires organisés en Guinée sous la direction d'un expert suisse. Plus de deux cents employés de banque et assurances ont bénéficié de ces cours sur place. De plus, la coopération technique suisse a organisé avec succès deux cours supérieurs de banque en Suisse. Aussi bien les élèves à Conakry que les boursiers en Suisse apprécient notre méthode de formation professionnelle et les avantages que celle-ci leur offre. Ils manifestent tous une certaine admiration à l'égard de la Suisse, ses institutions et ses citoyens. Le tout récent accident d'automobile, qui a causé la mort de l'expert suisse à Conakry, risque de mettre en cause la continuation de l'assistance suisse dans le domaine bancaire en Guinée. Ce serait regrettable si la présence suisse devait cesser dans cette importante branche économique.

Dans le secteur du commerce, les échanges de la Suisse avec la Guinée demeurent modestes. La Suisse achète principalement de l'alumine (de la Cie internationale Fria, dans laquelle la Sté d'Aluminium Suisse a investi 10 millions de dollars), du café, des palmistes, des huiles essentielles et résinoïdes. La Guinée importe de la Suisse surtout des médicaments, des matières colorantes, du lait en conserve, des sérums et des instruments de précision et de mesure.

2. Relations entre l'Ambassade et la colonie suisse

Le fait que cette représentation soit dirigée par un seul fonctionnaire et que la colonie ne comprenne actuellement qu'une cinquantaine de compatriotes, dont vingt hommes exerçant une activité similaire (professeurs, experts et techniciens d'enseignement professionnel), a automatiquement créé des rapports familiers et solides.

L'isolement en général, le climat politique et l'absence de toute distraction individuelle en particulier, ne font que de renforcer les liens amicaux au sein de la colonie et ses relations avec le chef de mission et son épouse.

Il n'existe pas de problèmes qui exigent une attention spéciale.

3. a) Relations avec des membres du Gouvernement et de hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Depuis la découverte d'un complot militaire en avril 1969, le pays vit sous la terreur de la délation et personne n'est sûr de ne pas être inquiété. Les membres du Bureau politique national, du Comité central et du Gouvernement ne fréquentent qu'exceptionnellement les diplomates sur le plan privé. On constate cependant une exception : les rapports personnels entre hauts fonctionnaires guinéens et les Chefs de mission de pays révolutionnaires et progressistes continuent d'être intimes.

Toute demande d'être reçu par un Ministre ou un secrétaire d'Etat doit être présentée au Service du protocole du Ministère d'Etat chargé des affaires extérieures. Il faut reconnaître que ce service s'efforce d'arranger l'entretien sollicité dans les meilleurs délais possibles. Les pays "donateurs" jouissent d'une certaine priorité. Les hauts fonctionnaires, craignant de devenir victimes d'une indiscretion ou de leur franchise, ne peuvent pas être considérés actuellement, en général, comme une source d'information solide.

Noms de quelques hauts fonctionnaires utiles et qu'il faudrait fréquenter dans la mesure du possible :

Ministère d'Etat chargé des affaires extérieures

Maître BANGOURA Kassory, secrétaire d'Etat et membre du Comité central

Mamy KOUYATE, directeur de cabinet

Alpha Ibrahima DIALLO, chef de cabinet

Charles-Gabriel KOIVOGUI, chef de la division de la coopération technique et des affaires économiques

Mamadou TRAORE, chef du protocole

John SOYA, adjoint du chef du protocole

Domaine économique

Dr. Lansana BEAVOGUI, Ministre

Lamine SYLLA, directeur de cabinet

Abou CAMARA, chef de cabinet

Domaine des finances

Ismaël TOURE, Ministre (demi-frère du chef de l'Etat)
 Hady BALDE, chef de cabinet
 Ibrahima BALDE, directeur général des douanes
 Lamine CONDE, Gouverneur de la Banque Centrale
 N'Falny SANGARE, Vice-gouverneur de la Banque Centrale
 Syba GUILAO, directeur général de la Banque guinéenne du commerce
 Théodore SOUMAH, vice-directeur " " " extérieur

Secrétariat d'Etat à l'Industrie, aux Mines et à l'Energie

Moussa DIAKITE, secrétaire d'Etat
 Mody Sory BARRY, Directeur général de l'Energie
 Mohamed Lamine TOURE, Directeur général de la Sté Nationale
 d'Electricité

Secrétariat d'Etat à l'Economie rurale et à l'artisanat

Tibou TOUNKARA, secrétaire d'Etat

Domaine des échanges intérieurs et extérieurs

Mamouna TOURE, Ministre
 Paul STEPHEN, directeur de cabinet
 Habib BAH, secrétaire d'Etat au commerce extérieur
 Sékou CAMARA, " " au commerce intérieur
 Bacar DIELI, Directeur général de GUINEXPORT

Secrétariat d'Etat aux PTT

William SALOMON, chef de cabinet
 Sidiki DIARRA, directeur général des P & T

Secrétariat d'Etat à la santé publique

Dr. Roger ACCAR, médecin-chef de l'Hôpital de Donka

Cour d'appel

Sikhé CAMARA, Procureur général de la République

Secrétariat d'Etat à l'information et au tourisme

Dr. Alpha Amadou DIALLO, secrétaire d'Etat
 Fodé BERETE, Directeur de HOROYA, (Organe du Parti)

Gouverneur de Conakry : Albert KOUROUMASecrétaire d'Etat à la coordination des services de la Présidence

El Hadj Touré Salifou

Chef du Service du protocole à la Présidence : TOURE Ben DaoudaDirecteur général à la coordination économique à la Présidence :

El Hadj FOFANA Mamadou (un ami particulier de la Suisse)

b) Chefs de mission et autres diplomates qui sont particulièrement utiles comme source d'information et avec lesquels cette Ambassade est en relations étroites

Algérie : Bachir BENHABIB, Conseiller

Allemagne : Dr. Christian LANKES, Ambassadeur
Karl LEWALTER, premier secrétaire

Belgique : Pol GREGOIRE, attaché

Cuba : Oscar ORAMAS, Ambassadeur (vice-doyen)

USA : Harry MELONE, Conseiller, chargé d'affaires a.i.

Italie : Dr. Clemente BONIVER, Ambassadeur
Giovanni LUGARA, Consul, chargé des intérêts français

Liberia : Turner W. STEWART, Ambassadeur

Roumanie : Nicolai Ion VANCEA, Ambassadeur

Tchécoslovaquie : Jan SEBIK, Ambassadeur et Doyen du CD

URSS : Igor JOUKOVSKI, Ministre-conseiller

Sénégal : Babacar N'DIAYE, Conseiller

Yougoslavie : Selmo HASIMBEGOVIC, Ambassadeur

c) Autres relations recommandables

Gérard DECOSTER, Administrateur Délégué de la Cie FRIA

Patrice ROQUEFEUIL, conseiller juridique de la Cie FRIA

Henry HUON, Ingénieur en chef, délégué de la S.A. Motor
Columbus Ingénieurs Conseils

Simon FELDMAN, Directeur Guinée de l'ORT-mondial

Olivier DEILLON, coordinateur technique ORT

Comte Ulf de Tiesenhausen, délégué commercial des Stés
Fritz Werner, Allemagne

Marcel ZEEHANDELAAR, Ingénieur,
Administrateur, directeur de l'UCOA

William GEMAYEL, industriel

Henry AUPERRIN, Directeur de la COBAG

J. BUHAGIAR, Directeur de Paterson Zochonis Guinée S.A.

Raymond MACHURON, Directeur Cie d'aviation UTA

Claude MALKA, Directeur adjoint Cie d'aviation AIR AFRIQUE

Robert FRAIPONT, Directeur de la SIAG
(Consul honoraire de Finlande)

4. Il n'existe aucune association ou club dont le caractère révèle un certain intérêt professionnel ou intellectuel pour des diplomates.

Le Tennis Club et le Club Nautique, bien que leur activité dépende de la J.R.D.A. (Jeunesse révolutionnaire démocratique africaine), peuvent être recommandés à un diplomate sportif.

Conakry, le 6 octobre 1969

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse :

W. Wild
(W. Wild)

Ref. A. 221.8					
EPD 24. OKT. 1969					
an	475				
Datum	24/10				
Visa					MC
					17.11
					a/a